

Auteur-compositeur-interprète 13 ans et plus

C'est par la chanson que tu exprimes tes idées, tes valeurs et tes intérêts.

Tu as des choses à dire et tu rêves d'être entendu et reconnu dans tes talents d'auteur-compositeur-interprète.

Tu adores apprendre, repousser tes limites et tu souhaiterais développer tes aptitudes en tant qu'auteur-compositeur-interprète.

Le Tremplin, c'est le rendez-vous de la relève en chanson et en humour!
C'est ta chance!

La programmation du festival t'amène à participer à une finale-concours devant un large public pour te permettre de mettre tes nouveaux apprentissages en application. C'est le concours! Ta prestation est évaluée par un jury professionnel et des prix sont remis lors de cette soirée. Pour ta prestation, tu es accompagné par 5 musiciens chevronnés!

En plus, l'événement offre aux participants des formations pour développer leurs compétences. C'est une chance en or d'être formé et accompagné par des professionnels du métier!

Inscris-toi avant le 18 février et profite du tarif préférentiel de 50 \$ au lieu de 65 \$!

Date limite d'inscription : 1^{er} mars 2022

Tu as déjà participé au concours lors d'une précédente édition? Lis attentivement les règlements car la procédure d'inscription a changé ainsi que le format du concours.

Comment s'inscrire et quels sont les règlements?

C'est très important de bien lire les règlements pour comprendre le processus et les critères.

Pour t'inscrire dans cette catégorie, tu dois :

- être âgé de 13 ans ou plus au 1^{er} mars 2022.
- enregistrer en format vidéo deux chansons. Si tu es choisi pour l'événement, ces deux mêmes chansons seront utilisées.
- fournir un enregistrement de la meilleure qualité possible et simple (ex. : bonne sonorité, pas de captation dans un endroit bruyant). C'est le seul outil qui servira à la sélection.
- présenter obligatoirement des chansons en français.
- présenter des chansons de tempo différent.
- t'accompagner seul ou à l'aide de trames sonores ou de musiciens dans tes vidéos.
- avoir composé les paroles et la musique des chansons présentées. Les collaborations sont permises pour les paroles et la musique. Toutefois, elles doivent être mentionnées.
- remplir le [formulaire d'inscription](#) et payer les frais exigés.

Attention! Tu ne peux pas :

- t'inscrire dans 2 catégories pour la même édition.
- utiliser de trames sonores avec voix (back vocals).
- avoir des choristes dans ton enregistrement.
- faire des interprétations a cappella.
- te présenter dans une formule duo ou groupe, uniquement en solo.

Est-ce qu'il y a des frais d'inscription?

Oui, les frais sont de 65 \$. Toutefois, inscris-toi avant le 18 février et profite du tarif préférentiel de 50 \$ au lieu de 65 \$. Mais n'oublie pas que la date limite pour t'inscrire est le 1^{er} mars 2022.

Quels sont les critères d'évaluation pour les auteurs-compositeurs-interprètes?

Ta voix : sa justesse, ta prononciation, ton timbre et ta maîtrise

Ton interprétation : ta personnalité, ton originalité, ton émotion et la compréhension du texte

Ton charisme : ton authenticité, ta présence sur scène, ta générosité et ton contact avec le public

Ton texte : sa cohérence, l'imagerie, sa sonorité, son originalité, sa profondeur et la qualité de la langue

Ta musique : sa structure, le débit, son relief mélodique et rythmique

Quel est le matériel que je dois fournir et comment je le transmets à l'organisation?

Tu souhaites tenter ta chance en tant que candidat?

Tu dois fournir à l'organisation le matériel suivant au plus tard le 1^{er} mars 2022 :

- Les vidéos des deux chansons. N'oublie pas, si tu es choisi pour l'événement, ces deux mêmes chansons seront utilisées.
- Le texte de ces chansons. N'oublie pas de mentionner l'auteur et le compositeur ainsi que des collaborations s'il y a lieu.
- Une courte présentation écrite en incluant tes expériences artistiques.
- Une photo de toi qui sera utilisée dans nos communications publiques.

Tu achemines le matériel exigé par l'entremise de notre site Internet au

www.festivalletremplin.com

N'oublie pas de remplir le formulaire d'inscription et de payer les frais exigés. Assure-toi aussi de bien respecter les consignes de la section Comment s'inscrire.

Comment se fait la sélection des candidats?

La sélection des candidats qui participeront à la finale-concours se fera par un jury professionnel indépendant. Les vidéos que tu auras fournies leur seront envoyées. À la suite de cette étape, 6 candidats seront sélectionnés pour participer à la finale-concours de la catégorie à laquelle tu t'es inscrit. La finale-concours aura lieu en mai 2022.

Si je suis sélectionné, comment se déroule le concours?

Si tu es retenu à la suite des délibérations des juges, tu participeras à la finale-concours de cette catégorie. Le spectacle, pour les auteurs-compositeurs-interprètes, aura lieu le **mercredi 18 mai 2022 à Dégelis**.

Si tu es retenu, tu devras :

- participer aux formations de groupe qui seront offertes virtuellement quelques semaines avant le concours.
- être présent à Dégelis du mardi 17 mai au mercredi 18 mai 2022 inclusivement.
- participer aux formations individuelles qui seront offertes sur place ainsi qu'à la répétition générale durant ces dates.
- participer à la finale-concours le mercredi 18 mai 2022.
- interpréter les 2 mêmes chansons que présentées par vidéos.
- fournir au directeur musical les partitions et/ou un démo des deux chansons.
- être accompagné par l'orchestre du Tremplin lors du spectacle et, tu peux, s'il y a lieu, jouer d'un instrument ou t'accompagner seul pour ta prestation.
- participer au numéro d'ouverture de ce spectacle.
- respecter l'horaire de l'événement, des formations et des répétitions.
- autoriser la diffusion de ta prestation à la télévision, à la radio et sur Internet.

Est-ce que je peux gagner des bourses ou des prix?

Lors de la finale-concours, trois positions seront déterminées par les membres du jury sur place. Consulte la section des prix et bourses sur notre site Internet à cet effet. Si tu es couronné lauréat de cette catégorie, tu seras invité à faire une prestation lors de l'un des spectacles de la prochaine édition!

Est-ce qu'il y a des frais supplémentaires?

Lors de ton séjour à Dégelis, tes repas, tes déplacements et ton hébergement sont à tes frais.

Tu as des questions?

Communique au 1 877 334-3547, poste 4 ou 418 853-3233, poste 2 ou par courriel à michelle@festivallotremlin.com

INSCRIS-TOI DÈS MAINTENANT!

- L'usage du masculin comprend le féminin.